

sans doute que je soumette ces points à l'attention de mes collègues. Je n'ai pas encore eu l'occasion de leur exposer la question à fond. Quand ils en auront été saisis, s'ils décident d'apporter certaines modifications, nous pourrons les présenter quand la Chambre étudiera le bill en comité plénier.

En terminant, je tiens à remercier les membres du Comité de la bonne besogne qu'ils ont accomplie.

Le PRÉSIDENT : Monsieur GREGG, au nom des membres du Comité, je vous remercie sincèrement d'avoir bien voulu assister à nos séances.

L'hon M. GREGG : Et d'être resté bien tranquille !